

- L'ouverture du marché de l'énergie dans l'artisanat
- L'environnement dans les appels d'offres du bâtiment
- Les partenariats Chambres de Métiers et de l'Artisanat / Collectivités
- Bilan pour le cédérom ECOMET
- Diffusion des connaissances et des pratiques
- Agenda

le bulletin d'information CNIDEP

1 décembre 2004

information



zoom sur

■ L'ouverture du marché de l'énergie dans l'artisanat

Le CNIDEP vient de terminer une étude sur l'ouverture à la concurrence des marchés de l'électricité et du gaz naturel pour les entreprises artisanales au 1^{er} juillet 2004. En effet, depuis cette date, toutes les entreprises artisanales françaises deviennent éligibles, c'est-à-dire qu'elles peuvent choisir librement leurs fournisseurs d'électricité et de gaz naturel. Aujourd'hui, ces entreprises, prises individuellement, représentent des volumes et des coûts énergétiques assez faibles. Afin qu'elles puissent être compétitives par rapport à l'Industrie, et pour préparer les entreprises artisanales à ce nouveau contexte, le CNIDEP a recensé toutes les informations qui permettront de regrouper les entreprises artisanales collectivement pour l'achat de prestations énergétiques. A partir d'aujourd'hui et jusqu'à l'ouverture totale de ces marchés (1^{er} juillet 2007), nous invitons les artisans à ne pas se précipiter et à ne pas s'engager seuls dans la recherche d'un nouveau fournisseur.

Vous pouvez commander cette étude, ainsi que toute l'information qui l'accompagne (sur Cédérom) ou faire appel à notre spécialiste pour intervenir sur le sujet dans le cadre de réunions d'information à destination des professionnels.

Contact : Sébastien FLON ou site du CNIDEP rubrique "Actualités" (page d'accueil).

Le CNIDEP, pôle d'innovation technologique de l'artisanat, est le centre de ressources national sur les questions d'environnement et de petites entreprises.

Par ce bulletin il souhaite vous apporter des informations pratiques afin de mieux appréhender cette thématique particulière.

L'environnement dans les appels d'offres du bâtiment

► Pour faciliter l'intégration des exigences environnementales dans les documents administratifs et techniques relatifs aux constructions, le CNIDEP a développé un outil informatique interactif. Cet outil permet aux maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, constructeurs et promoteurs de mieux comprendre les enjeux de l'environnement dans la construction. Au-delà de l'information, les utilisateurs bénéficient de textes pré-rédigés qu'ils peuvent ainsi insérer dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), entre autres. En développant cet outil le CNIDEP souhaite contribuer à aider les maîtres d'ouvrages à faire le choix du mieux-disant environnemental et promouvoir ainsi les entreprises du bâtiment qui s'engagent.

Le document est téléchargeable sur le site du CNIDEP, rubrique "Actualités" (page d'accueil).

Les partenariats Chambre de Métiers et de l'Artisanat / Collectivités en France

► Sur commande de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers (APCM), le CNIDEP a procédé au recensement national des actions menées par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat en partenariat avec les collectivités. Le recueil décrit 26 actions classées par thème : déchet, eau, énergie et "autres thèmes". Chaque fiche-action détaille en particulier la méthodologie d'approche de la collectivité et de la mise en œuvre de l'action, ainsi que les points forts et les points

faibles de chaque action.

Ce document doit servir de point de départ à la mise en place de nouvelles collaborations entre les Chambres de Métiers et de l'Artisanat et les collectivités.

Téléchargez ce document sur le site du CNIDEP, rubrique "Services aux Chambres de Métiers et de l'Artisanat" ou "Services aux collectivités"



L'heure du bilan pour le cédérom ECOMET

En partenariat avec l'Agence Régionale de l'Environnement en Lorraine (AREL), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle a réalisé un cédérom d'éducation à l'environnement pour les jeunes en apprentissage dans les métiers du bâtiment et de l'automobile. Cet outil, baptisé ECOMET, a vu le jour en 2002 et a fait ses preuves depuis. Diffusé au niveau régional puis au niveau national, ce sont environ 1000 exemplaires qui ont été distribués dans toute la France. Le nombre n'étant pas toujours gage de qualité, l'AREL et le CNIDEP ont décidé de mener une enquête auprès des destinataires d'ECOMET pour savoir si celui-ci était réellement utilisé et dans quelles mesures.

→ Bilan

Il en ressort qu'ECOMET a su séduire les enseignants, qui lui attribuent une note d'ensemble de 14/20, surtout par son contenu et sa base de données "Produits et matériaux". Les jeunes ont adoré cette occasion d'utiliser l'outil informatique et les jeux du cédérom mais aussi d'apprendre une nouvelle facette de leur métier.

→ Les résultats

Les résultats complets de cette enquête sont disponibles sur le site du CNIDEP (rubrique "Détails des travaux réalisés")

Pour tout savoir d'ECOMET, vous pouvez également contacter Nadine BERTRAND.





Diffusion des connaissances et des pratiques

Le CNIDEP forme des élèves de grandes écoles et des agents de collectivités. Il a été sollicité pour intervenir dans la formation continue des élèves de grandes écoles et des agents de collectivités :

► Pour l'Institut Commercial de Nancy (ICN), l'école supérieure de commerce, le responsable du CNIDEP a assuré l'animation d'un module de six jours intitulé : "Environnement et développement durable : un enjeu pour les entreprises". Ce module a été suivi par 21 étudiants de 3^{ème} année.

► Pour l'Institut Eco-Conseil, qui assure la formation des futurs éco-conseillers, l'intervention d'une demi-journée a eu pour objectif de faire connaître le monde artisanal et les modalités d'interventions possibles en matière d'environnement aux 35 stagiaires de la 16^{ème} promotion.

► Pour l'ENGEES, Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg, il s'agissait de présenter la problématique déchets dans les petites entreprises aux 28 étudiants du Mastère Déchets.

► Pour le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), 12 agents de collectivités ont été préparés à la gestion des déchets de chantier dans le cadre d'une journée de formation.

Si vous souhaitez faire intervenir le CNIDEP, écrivez à cnidep@cnidep.com

Un colloque pour réunir les Chambres de Métiers et de l'Artisanat et les collectivités

Les 3 et 4 Novembre, le CNIDEP et l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers (APCM), avec le soutien de l'Association des Maires de France (AMF), ont organisé un colloque/forum intitulé "Artisans et Collectivités : partenaires de la protection de l'environnement".

Cette manifestation qui s'est tenue au Palais des Congrès de Nancy a rassemblé environ 150 personnes et s'articulait autour de conférences/débats en salle plénière et de temps de pause consacrés à la visite du forum. Le forum était accessible à toutes les Chambres de Métiers et de l'Artisanat, organisations professionnelles et organismes institutionnels de l'environnement ou de l'artisanat qui souhaitaient présenter leurs actions remarquables ou leurs outils développés en matière d'environnement. Si la participation des collectivités a pu paraître insuffisante, les agents de Chambres de Métiers et de l'Artisanat et d'organisations professionnelles étaient bien représentés et l'alternance des conférences/débats en salle et des visites du forum semble avoir satisfait l'ensemble des participants.



Un recueil des interventions est en préparation et sera bientôt disponible sur le site du CNIDEP (rubrique "Actualités")

Contact : Claire-Marie SPITALS

Trois années d'études sur la maîtrise de l'énergie dans l'Artisanat

► Le programme d'études

Le programme d'études "Energie et Artisanat" débuté en 2001 par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle vient de s'achever. Il avait pour objectif d'analyser, d'identifier et de mettre en œuvre des solutions énergétiques économes et respectueuses de l'environnement pour les 9 métiers étudiés : menuiserie ameublement, scierie, mécanique et carrosserie automobile, boucherie charcuterie traiteur, boulangerie pâtisserie, arts graphiques, mécanique générale, traitements de surfaces et nettoyage à sec. Ce sont au total 120 diagnostics énergie qui ont été réalisés en entreprise !

► Les résultats

Les résultats complets de cette étude seront fournis par le CNIDEP dans le cadre de journées techniques organisées au printemps 2005. Vous y trouverez, pour chaque activité, des ratios et pratiques énergétiques, ainsi que les solutions techniques et les bonnes pratiques pour développer la maîtrise de l'énergie dans les petites entreprises.



Pour en savoir plus sur ce programme d'études, rendez-vous sur le site du CNIDEP (rubrique "Détail des travaux réalisés") ou contactez Sébastien FLON.

A vos agendas...



Journées techniques

Vous êtes élus, ingénieurs ou techniciens en charge de l'environnement et vous souhaitez approfondir vos connaissances dans une ou plusieurs thématiques "environnement" alors faites votre choix !

Le CNIDEP vous propose les journées techniques suivantes pour 2005 :

- "Rejets des petites entreprises dans le réseau d'assainissement : problématiques et solutions"
- "Maîtrise de l'énergie dans les entreprises artisanales"
- "Monter une opération de gestion collective des déchets"
- "Sensibiliser le chef d'entreprise aux contraintes environnementales - SPI"

Retrouvez le détail (programme, objectif, contenu...) de ces journées techniques sur notre site Internet (rubrique Actualités) ou demandez notre brochure.

Contact : Claire-Marie SPITALS

Qui fait quoi... au CNIDEP ?

Pour ceux qui ne nous connaissent pas encore, voici une petite description de l'équipe du CNIDEP (du plus ancien à la plus jeune venue) :

► **Un responsable** (Bernard LO CASCIO) chargé de la coordination et de la supervision des projets réalisés par les membres de l'équipe, de la conception de nouveaux projets, de la recherche de financements et de la représentation du CNIDEP.

► **Un chargé d'études** (Sébastien FLON) chargé de recherche et développement visant à une meilleure intégration de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie dans les entreprises artisanales.

► **Un chargé de mission** (Philippe MUCCHIELLI) chargé de l'assistance directe aux entreprises en terme d'information, de sensibilisation, de formation et de conseil. Il a également pour tâche le développement de collaborations avec les collectivités.

► **Une chargée de mission** (Nadine BERTRAND) chargée du développement de l'offre de formation en matière d'artisanat et d'environnement. Elle a également pour mission le renforcement des relations transfrontalières et européennes.

► **Une documentaliste** (Claire-Marie SPITALS) chargée de l'organisation et de la diffusion des données sur l'artisanat et l'environnement produites et détenues par le CNIDEP. Elle a en outre pour fonction l'organisation de manifestations et l'administration du site Internet.

► **Une secrétaire** (Julie CHAMANT) chargée du secrétariat de direction du CNIDEP.

les services du CNIDEP



Le Service RELAIS

→ Le programme

Dans l'optique de partager l'expérience acquise depuis maintenant plus de 10 ans dans le domaine de l'artisanat et de l'environnement, le CNIDEP a mis en place un nouveau service : le service RELAIS. Loin de vouloir se substituer aux organismes de l'artisanat qui ont leur propre chargé de mission environnement, il s'agit d'offrir aux Chambres de Métiers et de l'Artisanat, aux organisations professionnelles et aux acteurs institutionnels de l'environnement des outils qui ont déjà fait leur preuve. Concrètement ce service passe par la signature d'une convention avec l'organisme demandeur qui permet de bénéficier de la gratuité des services suivants :

→ Mise à disposition des fiches techniques, articles, présentations et outils de formation et de tout nouveau document utile à l'information, la formation et au conseil aux petites entreprises.

→ Hot-line pour répondre à toutes les questions afférentes à ces outils

→ Proposition de formations pour la prise en main de tous ces éléments

Si vous êtes intéressés par ce service, n'hésitez pas à nous contacter ou consultez le site Internet rubrique "Services aux Chambres de Métiers et de l'Artisanat"



Le service d'Assistance aux collectivités

Le CNIDEP a depuis longtemps développé des relations avec les collectivités, partant du constat que les entreprises qui recherchent des informations pratiques de proximité sollicitent souvent leur maire afin de solutionner leurs problèmes quotidiens. C'est donc tout naturellement que nous avons décidé cette année d'offrir aux collectivités avec qui nous travaillons habituellement, ainsi qu'à toutes celles qui en exprimeraient la demande, une expertise sur des thèmes tels que l'accès des artisans en déchèterie, la mise en place de la redevance spéciale ou encore la mise en place de convention de raccordement...

Dans la pratique, le CNIDEP met à disposition un agent pendant trois jours pour définir avec la collectivité concernée des enjeux stratégiques. Si vous souhaitez bénéficier de cette assistance et mettre en place ce type de partenariat, contactez-nous.

Contact : Philippe MUCCHIELLI, ou site Internet rubrique "Services aux collectivités"

© le bulletin d'information CNIDEP
Centre National d'Innovation pour le Développement durable et l'Environnement dans les Petites entreprises

Directeur de publication : Raymond Receveur
Rédacteur en chef : Bernard Lo Cascio
Rédaction : Claire-Marie Spitals

Conception/réalisation/édition : TOUCAN•TOUCAN
Crédits photos : CNIDEP
Impression : Imprimerie Saint-Jacques
- imprimé sur papier recyclé -
Dépôt légal : 12/2004
n° ISSN en cours



CNIDEP - 4 rue de la Vologne - 54524 Laxou cedex
Tél. : 03 83 95 60 88 - Fax : 03 83 95 60 30
Courriel : cnidep@cnidep.com
Site internet : www.cnidep.com

